

## Enquête publique relative aux travaux d'aménagements de l'île saint Maurice à Creil

### **CONCLUSIONS ET AVIS**

du

**Commissaire-enquêteur**

Le projet d'aménagements de l'Île Saint Maurice regroupe des travaux d'aménagements des berges de l'Oise et des travaux d'aménagements paysagers de ce qui est aujourd'hui la principale zone de détente et de loisirs au centre de Creil.

Il s'agit pour les berges de lutter contre l'érosion, due principalement au battillage, et pour la partie espaces verts une réhabilitation et une réorganisation de l'espace de façon à faciliter et améliorer les usages aujourd'hui constatés des équipements sportifs et des zones de détente et de loisirs.

L'enquête publique s'est déroulée comme prévue, la participation a été très modeste. Une observation a été portée au registre, un courrier a été remis au commissaire enquêteur pendant l'enquête, et un autre courrier a été remis tardivement après la fin de l'enquête, les remarques de ce dernier courrier avait déjà été exposées à l'oral et prises en compte par le commissaire enquêteur durant l'enquête.

#### **Compte tenu :**

- du caractère d'urgence des travaux sur les berges pour éviter des dégradations supplémentaires
- de la prise en compte des contraintes spécifique du club d'aviron et de la modification en conséquence de la « boucle promenade » telle qu'initialement prévue dans le dossier autour du petit bras de l'Oise,
- de la volonté manifeste de faciliter l'appropriation des zones de détente et de loisirs par les Creillois en facilitant les usages aujourd'hui constatés,

J'émetts un

### **AVIS FAVORABLE**

**Aux travaux d'aménagements de surface de l'Île Saint Maurice et aux aménagements des berges de l'Oise**

Fait à Gouvieux, le 12 juin 2014



**Christophe BACHOLLE**  
**Commissaire-enquêteur**